

(N^o 129.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Pierre-Adam-François* *Goeury*, horloger à Virton.

(Voir le N^o 298, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête adressée à S. M. le 7 décembre 1841, *Pierre Adam François Goeury*, horloger à Virton, province de Luxembourg, a demandé la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Paris, le 25 février 1807, il s'est marié à Virton en 1833, avec une femme Belge qui lui a donné plusieurs enfants, il s'est établi en cette ville comme horloger; sa profession, et quelques propriétés immobilières qu'il possède lui assurent une honnête aisance; enfin les autorités consultées sont d'accord pour le signaler de la manière la plus favorable sous le rapport de sa moralité politique et privée.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 28 février dernier, par 42 suffrages contre 6.

DE HAUSSY, Rapporteur.